

ECHO DES MONTAGNES

Au sommaire

1 : Situation SIP BRIANCON

2 : Dossier Emplois 2024

3 : Transfert du Recouvrement Forcé des SIE au PRS

4 : Travaux Cité Desmichels

5 : Notation 2024

6 : AG Solidaires FP 05

SIP DE BRIANCON :

Lors du dernier CSAL, notre organisation a interpellé le directeur sur la situation du Sip de Briançon au cours de la lecture de la déclaration liminaire.

La situation reste difficile en raison des problèmes d'effectifs et de moyens. Force est de reconnaître que le plan de soutien n'a pas produit les effets escomptés sur un rétablissement total de la situation. C'est un constat partagé par le Ddfip.

SFP 05 a tenu à saluer les efforts de la responsable en place et des agents dans leur implication au quotidien. Nous avons marqué notre surprise sur le transfert de deux postes du Sip de Briançon vers la cellule d'accueil départementale dématérialisée. Le projet présenté en décembre 2023 faisait état d'un seul transfert. Le directeur argumente en expliquant qu'il s'agit d'une incompréhension devant une assistance sceptique. La responsable de Pôle présente dans les locaux, mais partiellement absente des débats en instance (comme il en fut hélas souvent l'habitude ces derniers mois) ne pourra

apporter sa contribution sur le sujet. Par visio, le Ddfip a informé les agents sur site de la mise en place d'un intérim, assuré par la responsable du Sip de Gap.

Solidaires insiste sur la période à moyen terme avec la campagne IR qui se présentera au printemps et sur le mouvement de mutation de septembre qui pourrait rebattre les cartes.

La question des contractuels est évoquée par nos soins sans disposer d'éléments complémentaires avérés en retour.

Solidaires se fait confirmer que le soutien du Centre de contact de Valence pour apurer le stock des E-Contact est en lien avec une décision de la Direction générale, ce qui diffère sensiblement de la présentation réalisée en décembre 2023 par la responsable de pôle.

Le Ddfip qui, en raison d'un agenda chargé, s'est exprimé par une simple visio, annonce qu'il se déplacera physiquement sur le site pour répondre aux sollicitations et interrogations des agents.

DOSSIERS EMPLOIS 2024 :

Au niveau national, SFP 05 s'exprime sur la disparition de 155 emplois dans les services territoriaux et la contribution majeure sur la catégorie C (-246 emplois) et les B Géomètres (-55 Emplois). Le solde positif national à hauteur de 148 Emplois est en trompe-l'oeil, dans la mesure, où il correspond au transfert de 348 emplois en lien avec les transferts des missions des douanes et de la taxe d'urbanisme.

Ces agents arrivent certes au niveau des effectifs de la DGFIP, mais avec des charges de travail qui n'appartenaient pas jusqu'à présent au périmètre de nos attributions et compétences. Ainsi, pour le 05, un contrôleur est transféré (déjà en poste depuis le 01/09/2023) au titre de la taxe d'urbanisme. Nous déplorons la suppression d'un cadre C à Embrun, qui ne sera pas « compensée » par le recrutement d'un pacte.

Sur le contrôle fiscal, nous avons multiplié les interventions en local dans ce domaine au cours des

ECHO DES MONTAGNES

derniers mois, afin que le contrôle fiscal retrouve ses lettres de noblesse en termes de moyens et de stratégies.

Si cela semble annoncé au niveau national et local (la tendance sera à vérifier), nous ne pouvons oublier que le contrôle fiscal a perdu 1600 agents depuis 2017. Point que nous rappelons au Ddfip. Deux postes sont en cours de création à la BCR, avec en contrepartie, une suppression de cadre B en Direction et une au PCR. Sur ce dernier point, nous nous livrons à deux réflexions :

1/ il paraît surprenant que la fiscalité patrimoniale placée au coeur des enjeux par un très récent rapport de la cour des comptes soit amputée d'un agent..

2/ Nous demandons l'application de toutes les garanties et priorités en vigueur pour l'agent ciblé par cette suppression de poste.

Au final, le solde sur le 05 apparaît en équilibre, mais avec des charges supplémentaires (taxe d'urbanisme). Un moindre mal, diront les mauvaises langues, après les résultats calamiteux enregistrés en 2023 sur le volet emploi dans le 05.

En dernier lieu, SFP 05 s'interroge sur les méthodes de calcul en lien avec des correctifs savamment élaborés, ayant servi de base à la détermination des suppressions de postes. Malgré les explications, nous sommes sans doute trop limités pour comprendre que la mission foncière chamboulée par GMBI et les réformes présente un excédent de 0,3 emploi (Mea Culpa pour notre ignorance en la matière).

TRANSFERT DU RECOUVREMENT FORCE DES SIE AU PRS :

Sur ce point, nous avons interrogé la direction locale en Décembre 2023 pour constater que le département s'était porté candidat avec 14 départements pilotes afin de prolonger une expérimentation mise en place depuis un an sur les départements suivants (Creuse, Guadeloupe, Loiret, Savoie, Somme).

La Direction présente ce jour une fiche technique

qui est un copier-coller de la fiche nationale sans aucune réflexion ou plus-value sur le sujet. Sujet sur lequel nous devons initialement voter en tant qu'élu, rappelons le...

SFP précise donc qu'il ne s'agit pas de délivrer un chèque en blanc sur un projet, qui à ce stade s'apparente à une coquille vide.

Nous prenons l'exemple du département voisin de la Savoie, qui à cette date n'a tiré aucun enseignement ou restitution au niveau local.

Seul l'aspect immobilier et organisationnel semble apporter une réponse par le directeur : « il n'y aura pas d'antenne géographique pour le pôle à venir ».

Toutes les autres questions abordées par nos élus restent en suspens. Transfert et calibrage d'emplois, transfert et seuil de sélectivité des créances (?), évaluation des tâches de gestion et charge comptable....

« Pour nous, cette réforme est un prolongement des restructurations en lien avec le NRP. Ne va t-on pas vers une nouvelle dégradation de la mission de recouvrement dont la centralisation pourrait permettre à la DGFIP de justifier une externalisation vers une agence de recouvrement ? Notre question est restée sans réponse....

Nous avons manifesté nos inquiétudes sur les transferts de poste entre SIE et PRS, où chacun voudra défendre son « bifteck » au risque de sous-doter des structures qui éprouveront alors les pires difficultés. Nous avons en mémoire l'exemple des transferts des trésoreries de proximité ou le cas plus récent du SDIF (service sous calibré avec une suppression de poste dès le départ).

Sur le poids des charges de gestion, la responsable de pôle invoque en retour la politique de sélectivité en termes d'ANV, pour permettre un recentrage sur des procédures plus techniques et le ciblage de dossiers à enjeux

Que ce soit au niveau local ou national, le doute subsiste Il ne faudrait pas que les résultats aillent à l'encontre des effets escomptés avec des services noyés sous la gestion.

ECHO DES MONTAGNES

Les groupes de travail ont commencé, sans associer directement les agents, contrairement à la pratique mise en place pour le Sdif ou la cellule d'accueil.

Gageons que les acteurs et décideurs (dont certains auront quitté le navire à courte ou moyenne échéance) sauront placer le paquebot du recouvrement sur des flots paisibles.

TRAVAUX CITE DESMICHELS :

Après nos diverses interpellations en FS, avec notamment un avis rédigé portant sur les travaux de la Mairie du Parking Desmichels, de nombreuses incertitudes subsistent. Nous n'avons pu obtenir la visite de chantier sollicitée et les nuisances perdurent à une haute, voire très haute intensité : bruits, vibrations, visibilité, avec une politique d'accueil du public pour le moins difficile et aléatoire.

Si la mairie de Gap a exprimé ses attentes auprès de l'entreprise en charge des travaux par communiqué le 27/01/2024 dernier, le syndicat de police Alliance avait également formulé dès le 23/11/2023 dernier sur BFM ses préoccupations.

Au vu des articles et reportages publiés en cette première semaine de février par le Dauphine Libéré et BFM d'Ici, notre organisation a également tenu à alerter les médias sur la situation du site de Desmichels, en lien avec les conditions de travail et l'accueil du public.

Nous espérons pour toutes et tous, une évolution favorable, en souhaitant une meilleure association et information des membres de la formation spécialisée (nous ne nous exprimons ici que pour les seuls élus Solidaires).

Par ailleurs, nous avons relevé que l'expression des responsables à destination des agents était très disparate, voire absente selon les semaines sur certains services. (Point 5 de notre avis).

Vous pourrez constater en lien avec les messages mensuels de notre organisation, l'évolution de cette situation, dont la longueur commence à

sérieusement éprouver les organismes.

NOTATION 2024 :

La campagne d'évaluation 2024 (gestion sur l'année 2023) va commencer.

N'oubliez pas que l'entretien professionnel n'est pas obligatoire. Il doit obligatoirement être proposé à l'agent qui peut toujours le refuser.

Comme l'an dernier, l'entretien professionnel sera conduit par le supérieur hiérarchique direct de l'agent (a minima cadre A).

Rappelons que depuis l'année dernière, le profil croix a disparu pour la catégorie A et que la compétence managériale est prise en compte.

Pour la catégorie B et C, l'aptitude à exercer dans le corps supérieur (promotion par liste d'aptitude) se résume en « Oui » ou « Non ».

Au niveau de la rubrique « Appréciation de la valeur professionnelle et de la manière de servir de l'agent », nous vous invitons à la vigilance quant à la retranscription du tableau synoptique en formulation littérale qui devra être cohérente à chaque item.

Les expressions du type « s'attacher à », « s'efforcer de » ou « objectifs globalement atteints » doivent vous alerter car sont des jugements plutôt négatifs. L'an dernier, il avait été demandé aux évaluateurs que l'Excellence devienne l'exception. Par conséquent, il fallait prouver votre valeur chaque année !

Ce procédé a entraîné de multiples problèmes et nous ne savons pas pour l'heure quelle consignes seront données cette année.

Nous vous informons que les recours des entretiens professionnels se feront au niveau national exclusivement. Conséquence de la suppression des CAP Locales.

En cas de contestation avant la saisine de la Cap nationale, un recours hiérarchique devra être formulé par écrit, dans un délai de 15 jours francs suivant la notification du compte-rendu d'entretien

ECHO DES MONTAGNES

professionnel visé par l'autorité hiérarchique à l'agent (c'est-à-dire le chef de service quand il y des A dans le service !).

Un journal national « Unité » Spécifique à l'entretien professionnel va prochainement être adressé par Solidaires Finances Publiques.

Ne signez pas tout de suite votre entretien professionnel ! Vos représentants de Solidaires Finances Publiques vous invitent à les contacter le plus rapidement possible que vous ayez des doutes ou pas.

L'année 2023 a été marquée par cette nouvelle procédure d'évaluation. A plusieurs reprises, Solidaires finances publiques a été dans l'obligation d'interpeller la DG au vu de ce qui se passait dans les directions locales notamment suite à la dégradation des profils croix.

Les CAP nationales ont été extrêmement tendues et vos représentants ont régulièrement pointé du doigt, les incohérences et l'impact de cette évaluation sur les agents en termes de Risques Psycho-Sociaux.

En janvier 2024, les recours 2023 continuent au niveau national car les appels ont été beaucoup plus nombreux que les années antérieures, signe fort de mécontentement des agents.

ASSEMBLEE GENERALE SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 05

**JEUDI 19 AVRIL Salle Charance
CITE DESMICHELIS à 9H**

**Avec la présence de Christophe
Pasquier du Bureau National**

Une autorisation d'absence pour assemblée générale est accordée que vous soyez adhérents ou non et devra être posée pour la journée dans Sirhius/fonctions syndicales/Assemblée Générale